



## Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

septembre 2020  
à mars 2021

Montant global:

CHF 2'800'000.-<sup>HT</sup>

Effectif moyen:

9 pers.

Palplanches PU 12:

2'400m<sup>2</sup>  
de Fonçage

Etayage:

37<sup>to</sup>

Piste et plateforme:

600m<sup>2</sup>

Décapage:

4'800m<sup>2</sup>

Terrassement + évacuation:

19'000m<sup>3</sup>

Béton maigre et caverneux :

4'500m<sup>2</sup>

Etanchéité sur coffrage perdu 1 face : 420 m<sup>2</sup>

Canalisations diverses (EU / EC / Drainage): 1'400 ml

Réseaux électriques: 200 ml de tranchées -  
580 ml Tubes

Matériel: 1 pelle de 34 tonnes pour chargement Semi  
1 pelle de 14 tonnes intermédiaire  
1 pelle de 6 tonnes pour canalisation en appoint

## EN SAUVY

Avenue du Curé Baud, 25, 25a, 27, 27a, 1212 Grand-Lancy (GE)

### Type de marché:

Privé, terrassement, travaux spéciaux, canalisations, chauffage à distance

### Caractéristique:

Cette opération a porté sur la construction de 3 immeubles d'habitation réalisés en 2 étapes. Nous avons été adjudicataire de la 1<sup>ère</sup> étape qui concerne 2 bâtiments.

La 1<sup>ère</sup> étape a compris 40 appartements en PPE répartis sur les 2 bâtiments et 16 appartements HM intégrés au bâtiment A. Des locaux pour le parascolaire ont pris place au rez-de-chaussée du bâtiment A. Une crèche sera implantée au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment B.

Le local technique des SIG pour chauffer le réseau CAD, ainsi que les deux bâtiments « En Sauvy » sont connexes au bâtiment A.



## Intervenants:

### Maître de l'ouvrage

CLIVAZ ENTREPRISE GENERALE SA  
Route de Saconnex d'Arve 141  
1228 Plan-les-Ouates  
ARRIGONI Serge – 022 884 83 20

### Exécution

INDUNI & Cie SA  
Avenue des Grandes-Communes 6  
1213 Petit-Lancy

### Conducteur de Travaux

CARRAZ Romain – 079 625 16 72

### Contremaître

BLANC Guillaume – 079 879 02 16

### Ingénieurs civils

PILLET S.A.  
Chemin de Paris 5, 1233 Bernex  
MORELLO Yann – 044 850 91 20

## Compétences en matière de protection de l'environnement:

### Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

### Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

### Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

### Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

### Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001 ; Respectons notre sol, 2008).

Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

### Arbres :

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

### Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



### INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6  
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1  
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99  
email: info@induni.ch - www.induni.ch